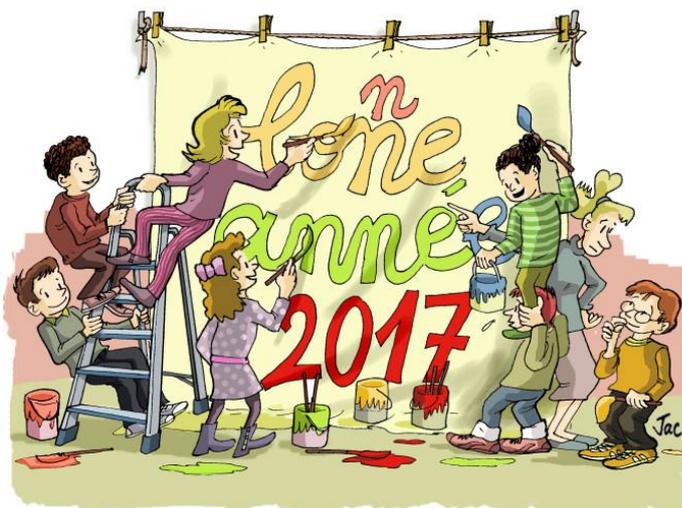


**Le Bureau départemental du SNUDI FO 13  
souhaite à tous les collègues une très bonne année 2017 !**



Dessin de Jac (Jacques RISSO)

**Une année 2017 qui s'annonce combative sur le plan professionnel et syndical !**  
Qu'elle soit synonyme de luttes victorieuses pour améliorer nos conditions de travail et sauver la connaissance et la culture si indispensables au développement de nos élèves !

**Ma 1<sup>ère</sup> bonne résolution :**

**En 2017 : je me syndique au SNUDI-FO 13 !**

**Bulletin de syndicalisation à télécharger [>ICI<](#)**

**Quelques bonnes raisons de se syndiquer au SNUDI-FO :**

- ▶ Si vous pensez que nous sommes plus fort à plusieurs,
- ▶ Si vous pensez qu'un syndicat doit être avant tout au service des personnels qu'il représente
- ▶ Si vous pensez qu'un syndicat doit être indépendant des partis, de l'administration et du gouvernement,
- ▶ Si vous pensez que le rôle d'un syndicat n'est pas d'aider l'administration à faire passer des réformes qui sont contraires à l'intérêt des usagers et des fonctionnaires,
- ▶ Si vous pensez que le rôle d'un syndicat n'est pas d'aider un gouvernement à démanteler l'Ecole de la République et remettre en cause notre statut de fonctionnaire d'Etat,
- ▶ Si vous pensez que le rôle d'un syndicat ne se limite pas à siéger dans des instances mais aussi de vous défendre au quotidien...

**...alors FO vous propose d'adhérer à :**

- ↪ un syndicat indépendant de tout gouvernement
- ↪ un syndicat **avant tout** au service des personnels
- ↪ un syndicat qui défend nos droits acquis au cours des différentes conquêtes sociales
- ↪ un syndicat interprofessionnel
- ↪ un syndicat qui appartient à ses adhérents
- ↪ un syndicat toujours joignable, qui vous rencontre dans les écoles, organise des RIS, porte vos revendications auprès des IEN et du DASEN

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de **renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.**

**Plus nombreux, nous serons plus forts !**

**Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.**

## Quelques avantages à vous syndiquer tout de suite au SNUDI FO :

**1<sup>er</sup> avantage :** vous adhérez dès maintenant et vous êtes considéré(e) comme adhérent(e) jusqu'en décembre 2017

**2<sup>ème</sup> avantage :** vous pouvez payer en plusieurs chèques (autant de mois non commencés)

**3<sup>ème</sup> avantage :** le paiement en virement bancaire est désormais possible (nos coordonnées bancaires sont sur le bulletin de syndicalisation)

**4<sup>ème</sup> avantage :** **pas de mauvaise surprise** : vous n'êtes pas lié(e) par un abonnement annuel reconductible. C'est vous qui décidez si vous renouvelez votre cotisation chaque année !

**5<sup>ème</sup> avantage :** en janvier 2018, vous recevrez un reçu fiscal pour déduire 66% de la somme engagée de vos impôts 2017 ou en crédit d'impôt

**6<sup>ème</sup> avantage :** **une assurance juridique « vie professionnelle » MACIF est désormais incluse dans votre adhésion**

Les adhérents des syndicats de l'enseignement FO sont protégés juridiquement dans l'exercice de leur fonction (face à leur employeur ou face à un tiers, parents par exemple) par un contrat passé entre la FNEC FP FO et la MACIF.

En l'absence de solutions amiables, une suite judiciaire ou administrative peut être donnée. Dans ce cas, la MACIF prend en charge les frais de justice et honoraires engendrés par la saisine d'un l'avocat (sous certaines conditions). **Cela évite donc de prendre une assurance auprès d'une autre société (l'Autonome de Solidarité-MAIF par exemple).** Cette assurance professionnelle n'engendre **aucun surcoût de cotisation.**

***Soit une cotisation qui ne vous coûterait que 4 à 6 euros par mois (toutes déductions faites) !!!***

---

## **BUDGET 2017 : Vers « une belle rentrée » ???**

Le Comité Technique Ministériel consacré à la répartition des moyens pour la rentrée 2017 s'est tenu le 15 décembre, fait inhabituel, en présence de la ministre de l'Education nationale. Celle-ci a affirmé qu'en 2017 « *cela va être une belle rentrée qui conforte ce que nous avons fait depuis 2012* ».

La Fédération FO de l'Enseignement a également tiré un bilan depuis 2012, un bilan plus réaliste que celui de la ministre, sur la base des faits :

- selon les propres chiffres du ministère, le nombre moyen d'élèves par classe n'a cessé d'augmenter dans les collèges (de 24,2 en 2010- 2011 à 24,9 en 2016) comme dans les lycées (de 28,5 à 30,1).

- dans le premier degré, ce que le ministère appelle le « mouvement de concentration du réseau », autrement dit les fermetures d'écoles continue : **292 écoles maternelles et 266 écoles primaires ont encore disparu à la rentrée 2015.**

Il est à noter que le nombre moyen d'élèves par classe n'a connu aucune amélioration réelle depuis 2011 (de 23,59 à 23,56). Le ministère justifie son refus d'ouvrir des classes par le dispositif « plus de maîtres que de classes ».

- les postes aux concours dans le 2nd degré sont loin d'être tous pourvus et, dans le 1er degré, le ministère refuse le recours à la liste complémentaire du concours, ce qui conduit à recruter des contractuels, sans pouvoir pour autant tous les postes vacants.

- à cela s'ajoutent les plus vives préoccupations sur la formation délivrée par les ESPE : le nombre d'ajournements de la validation et de licenciements ne cessent d'augmenter (9% selon le ministère en 2015, jusqu'à 20% dans certaines disciplines et académies) et celui des démissions a plus que doublé, passant dans le premier degré de 1,08 % en 2012-2013 (65 démissions pour 6015 recrutements) à 3,18 % en 2015-2016 (434 démissions pour 13 629 recrutements).

Au-delà des annonces de créations pour la rentrée 2017, 4 311 Equivalents Temps Plein (ETP) dans le premier degré et 4 650 ETP dans le second degré, de nombreuses questions restent sans réponse.

En particulier, dans le premier degré, ***combien de classes nouvelles seront effectivement ouvertes ?***

Les documents ministériels font apparaître une augmentation de 3 248 ETP au titre de l'encadrement et du pilotage et de 1 233 ETP pour le remplacement tandis qu'il y a 400 suppressions pour la formation.

***Faut-il comprendre qu'il ne restera que 219 postes sur les 4311 annoncés pour ouvrir des classes ?***

Cette question est restée sans réponse. Ce qui annoncerait pour la prochaine rentrée une carte scolaire sous le signe du redéploiement des moyens, c'est-à-dire la menace de nombreuses fermetures de classes que FO combattrait...

[Voir le communiqué fédéral du 16 décembre 2016](#)